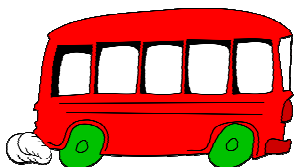


Transport scolaire 2023/2024



Les règles de bonne conduite dans mon car

1. Je me rends à l'arrêt sans courir et j'attends le car au point d'arrêt
2. J'attends l'arrêt total du car, loin du trottoir et j'attends l'ouverture complète de la porte avant de monter
3. Je monte avec mon cartable à la main sans bousculer mes copains et copines et je dis bonjour au conducteur
4. Je m'assois à ma place en mettant mon cartable sous mon siège et j'attache ma ceinture de sécurité
5. Je reste assis pendant le trajet, sans crier ni chahuter avec mes copains et copines
6. Je détache ma ceinture et quitte ma place seulement lorsque le car est arrêté
7. Je descends avec mon cartable à la main sans bousculer mes copains et copines et je dis au revoir au conducteur
8. J'attends que l'animateur me fasse traverser en regardant de chaque côté de la route
9. Je n'ai pas le droit de manger et de boire pendant le trajet.

Bon voyage !

Tarifs à l'année

quotient familial ≤ à 150	24,39 €
150 < quotient familial ≤ 300	28,97 €
300 < quotient familial ≤ 450	33,53 €
450 < quotient familial ≤ 650	38,10 €
650 < quotient familial ≤ 1000	42,56 €
1000 < quotient familial ≤ 1250	48,15 €
1250 < quotient familial ≤ 1500	52,71 €
1500 < quotient familial ≤ 2100	59,26 €
quotient familial > à 2100	69,84 €
HORS COMMUNE	150,01 €

Applicables du 01/09/2023 au 31/08/2024
Délibération 2022.06.07-008 du 07 juin 2022

Contacts

Pendant les horaires du transport scolaire :

Circuit n°312.001 : 06.04.79.39.73

Circuit n°312.002 : 07.78.73.07.92

En dehors des horaires du transport scolaire, merci de contacter le Pôle Enfance Jeunesse.

Renseignements et inscriptions

Mairie de Pempuyre
Pôle Enfance Jeunesse
1, avenue Durand Dassier
33290 PAREMPUYRE
05 56 95 56 12
secretariat-enfance@parempuyre.fr

Les partenaires de la ville